

plus en sympathie avec lui, comme Draper qu'il plaça à la tête du ministère. Des élections générales eurent lieu et le parti conservateur en sortit avec une majorité de six. Cette majorité était insuffisante pour pouvoir gouverner convenablement; la première mesure proposée par Sir Allan MacNab fut une indemnité pour ceux qui avaient souffert pendant la rébellion dans le Haut-Canada. A peine cette mesure avait-elle été adoptée que les représentants du Bas-Canada demandèrent la même chose pour les leurs qui avaient éprouvé des dommages dans le même temps. Cette demande souleva une véritable tempête parmi les Loyalistes du Haut-Canada qui considéraient les habitants du Bas-Canada comme des rebelles infâmes qui n'avaient pas le droit de rien recevoir.

Toutefois la commission nommée pour s'enquérir de l'affaire recommanda d'accorder aux Canadiens français une indemnité, à la condition de prouver qu'ils n'avaient pas pris part à la rébellion et qu'ils n'avaient pas fait cause commune avec les rebelles.

C'est à ce moment que Lord Elgin arriva comme gouverneur-général du Canada.

Il avait d'abord été nommé gouverneur de la Jamaïque par le gouvernement de Sir Robert Peel et il avait rempli ce poste avec succès. Lorsqu'il retourna en Angleterre, son parti avait perdu le pouvoir et ce fut le gouvernement de Lord John Russell qui le nomma en Canada. Ceci s'explique par le fait que Lord Elgin avait épousé la fille de Lord Durham, la nièce de Lord Grey, Secrétaire des Colonies dans le cabinet Russell.

Il arriva à Montréal qui était alors le siège du gouvernement, le 30 janvier 1844. Il ne mit pas de temps à s'apercevoir que le Canada voulait se gouverner lui-même sans intervention de Londres. Il avait pour aviseurs des ministres conservateurs